



**DISTRICT DE VENDEE
DE FOOTBALL**
**Commission Départementale
Sportive et Règlementaire**
Cellule Football U12-U13

PROCÈS-VERBAL N° 2 – SAISON 2023/2024

Réunion du : LUNDI 23 OCTOBRE 2023

Présents : M. Bastien PASQUEREAU, Référent Foot U12-U13
M. Christian GUIBERT, Président de la Commission
M. Florent MANDIN – Responsable de la Cellule
Mrs Michel DROCHON – Etienne GREAU – David
GROLLEAU – Michael MECHIN – Olivier PACREAU –
Valéry PINEAU

1 . Championnat U13 / 1ère Phase

La cellule valide les classements de la 1ère phase.

Phase1 – « Brassage »

235 équipes dont 4 équipes U14 Féminines (Roche ESOF(x2), V. Les Herbiers F. et St Georges Guyonnière FC)

Région	Elite1	Elite2	Départemental 1	Départemental 2	Départemental 3	Départemental 4
2 équipes	6 équipes	6 équipes	42 équipes	44 équipes	60 équipes	75 équipes

L'architecture est en ligne sur le site, elle sera réactualisée en fonction du nombre d'équipes inscrites en phase 2.

Phase 2 – U13

La commission établit les groupes en fonction du tableau "Architecture U13 – Montées – descentes" mis en ligne sur le site début octobre 2023.

- Championnat « Elite1 » : Groupe 8 équipes
Accession « Elite 2 » Phase 1 :
14 Journées – Matches aller/retour
- Championnat « DS » : 2 Groupes 6 équipes
4 maintiens – 8 montées de Dépt.1
5 Journées (dates idem D1-D2-D3-D4)

Engagements supplémentaires : Nesmy Ja 2, La Roche Généraudière 2, St Jean de Monts 2, St Fulgent Vigilante 3, Commequiers 2

- Retrait : FC Jard Avrillé Moutiers 2

- Nombre d'équipes : 239

Elite 1	DS	Départemental 1	Départemental 2	Départemental 3	Départemental 4
8 équipes 1 gr. x 8 éq.	12 équipes 2 gr. x 6 éq.	30 équipes 5 gr. x 6 éq.	48 équipes 8 gr. x 6 éq.	60 équipes gr. x 6 éq.	79 équipes 9 gr. x 6 éq.+ 5gr x5

- 2 équipes en Régional U13

Dates : Championnat – Phase 2 (Elite 2 – D1 – D2 – D3 – D4)

J.1	11 novembre 2023	J.4	02 décembre 2023
J.2	18 novembre 2023	J.5	09 décembre 2023
J.3	25 novembre 2023	Rattrapage	16 décembre 2023

2 . Futsal

Réflexion pour l'organisation et la mise en place du Challenge Futsal Départemental pour les U13 : à mettre en place saison 23-24

Infos éducateurs-responsables U13

RAPPEL

- L'arbitrage à la touche **est obligatoirement** assuré par un joueur remplaçant, assisté d'un dirigeant, et ce quelle que soit la Division (sauf pour une équipe se présentant avec 8 joueurs).

INFORMATIONS ESSENTIELLES

1. Les demandes de modifications de matchs (changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation) doivent être effectuées sur Footclubs. Veuillez rentrer en contact avec votre secrétaire/correspondant du club pour toute modification.

*Prochaine réunion plénière
Jeudi 21 décembre 2023 à 18h30*



*Le responsable de la Cellule
Florent MANDIN*